



École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Ryan participera à une activité d'immersion les 1er et 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Vente automobile, offert au Centre de formation professionnelle Anjou, sous la supervision de M. Mostafa Benfares.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement de vente et de service, de comprendre le rôle des conseillers en vente automobile et d'explorer les compétences requises pour travailler dans le domaine de la vente et du service à la clientèle.

Informations générales

- Horaire de la journée
 - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
 - Début des activités à 8 h 30
 - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
 - Fin des activités vers 14 h 30

Transport – Centre de formation professionnelle Anjou

- Adresse : 5515, avenue de l'Aréna, Anjou

Les élèves doivent se rendre par leurs propres moyens au centre de formation. Aucun transport scolaire n'est prévu pour ce lieu. Ils doivent prévoir leur déplacement afin d'arriver avant 8 h 15. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter une tenue propre, soignée et professionnelle, convenant à un environnement de vente et de contact avec la clientèle (pantalon propre, chemise ou polo uni, chaussures fermées). Aucun équipement de sécurité n'est requis pour cette activité.

Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la communication professionnelle, au service à la clientèle et à la présentation personnelle. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1er décembre) est obligatoire.

👉 Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

Comportement et sécurité

Durant toute l'activité, votre enfant devra :

- respecter les règles de conduite et de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux, poli et professionnel,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,
autorise mon enfant _____ Ryan _____,
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Vente automobile' les
1er et 2 décembre 2025.

Signature du parent : _____



École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Benedique participera à une activité d'immersion les 1er et 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Vente automobile, offert au Centre de formation professionnelle Anjou, sous la supervision de M. Mostafa Benfares.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement de vente et de service, de comprendre le rôle des conseillers en vente automobile et d'explorer les compétences requises pour travailler dans le domaine de la vente et du service à la clientèle.

Informations générales

- Horaire de la journée
 - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
 - Début des activités à 8 h 30
 - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
 - Fin des activités vers 14 h 30

Transport – Centre de formation professionnelle Anjou

- Adresse : 5515, avenue de l'Aréna, Anjou

Les élèves doivent se rendre par leurs propres moyens au centre de formation. Aucun transport scolaire n'est prévu pour ce lieu. Ils doivent prévoir leur déplacement afin d'arriver avant 8 h 15. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter une tenue propre, soignée et professionnelle, convenant à un environnement de vente et de contact avec la clientèle (pantalon propre, chemise ou polo uni, chaussures fermées). Aucun équipement de sécurité n'est requis pour cette activité.

Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la communication professionnelle, au service à la clientèle et à la présentation personnelle. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1er décembre) est obligatoire.

👉 Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

Comportement et sécurité

Durant toute l'activité, votre enfant devra :

- respecter les règles de conduite et de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux, poli et professionnel,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e) _____,
autorise mon enfant Benedique,
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Vente automobile' les
1er et 2 décembre 2025.

Signature du parent : _____